

Département de Lot-et-Garonne

Arrondissement de Villeneuve-sur-Lot

FUMEL VALLÉE DU LOT

34 avenue de l'Usine - BP.10037 - 47502 FUMEL Cédex

**Extrait du Registre des
Délibérations****Conseil Communautaire,
Séance du : 08 avril 2026**

L'an Deux Mille Vingt-Six, le 08 avril à 09h30,
le Conseil Communautaire régulièrement convoqué le
31 mars 2026, s'est réuni en séance publique ordinaire
A la salle des fêtes La Pergola à Monsempron-Libos
sous la Présidence de Monsieur Jean-Jacques BROUILLET,
Président.

Membres titulaires présents :

Mesdames, Messieurs :

AMBROISE Philippe, ARANDA Francis, ARONDEL Jean-Pierre, BALSAC Didier,
BEUVELOT Gérard, BORIE Daniel, BORIE Sébastien, BOUQUET Thierry,
BROUILLET Jean- Jacques, CAPO-VIGIER Emmanuelle, CARRERE Nathalie, CAYSSILLÉ Didier,
CONGÉ Marie-Yvonne, CORIOU Floriane, COSTES Marie, COSTES Jean-Louis,
DARTIGOLLES Hélène, DELPY Jean-Luc, JURQUET Bernard, LABROUE Cédric, LAFON Joël,
LAGRÈZE Georges, LAPORTE Christian, LAPOUGE Maurice, LARIVIERE Yvette,
LAURENT Nathalie , LE CORRE José, MAGNOL Éric, MALBEC Sébastien, MARSAND Michel ,
MUCHA Jean-Luc, PAILLAS Lionel, PICCOLI Jacques, PINSOLLES Sophie, REGOURD Vanessa,
REYNES Julien, ROSEMBAUM Marie-Claire, ROUBY Chantal, SÉGALA Jean-François,
SEMIROT Marie-Hélène, STARCK Josiane, TALET Marie-Lou, TIJDENS Nantko,
VIGOUROUX Nadine.

Membre(s) titulaire(s) absent(s) excusé(s) :

Monsieur RANGER Pierre.

Membre(s) titulaire(s) absent(s) représenté(s) par un membre suppléant :

Néant.

Membre(s) titulaire(s) absent(s) représenté(s) par procuration :

Madame SICOT Maryse procuration à Monsieur COSTES Jean-Louis,
Madame STREIFF Céline procuration à Monsieur BORIE Daniel,
Madame GRIFFEILLE Martine procuration à Monsieur SÉGALA Jean-François
Madame SOTTY Caroline procuration à Monsieur MARSAND Michel
Monsieur BLOT Michel procuration à Monsieur JURQUET Bernard

Secrétaire de Séance :
REYNES Julien

Conseillers en exercice : 50
Présents (titulaires et suppléants) : 44
Pouvoir(s) : 5
Votants : 49

N°2026B34DGS : ÉLECTION DES MEMBRES DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Monsieur le Président rappelle que la composition du Bureau des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) est prévue par l'Article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales. Ce dernier stipule qu'il est composé d'un Président, d'un ou plusieurs Vice-présidents, et éventuellement d'un ou plusieurs autres membres, au libre choix des collectivités.

AR Prefecture

047-200068930-20260408-2026B34DGS-DE
Reçu le 09/04/2026
Publié le 09/04/2026

Chaque commune membre est représentée de manière égale au Bureau Communautaire à raison d'un représentant par commune.

L'élection au Bureau Communautaire se déroule dans les mêmes conditions que pour le Président et les Vice-présidents. Il propose que le Bureau Communautaire soit composé de lui-même, des 06 Vice-présidents et il soumet la candidature des Maires représentant des communes n'ayant pas de Vice-présidence.

Il propose de passer au vote pour chaque commune.

Il indique que le Président et les Vice-présidents sont membres de droit suivant le tableau ci-dessous :

Président	Jean-Jacques BROUILLET
1 ^{er} VP	Christian LAPORTE
2 ^{ème} VP	Marie-Lou TALET
3 ^{ème} VP	Lionel PAILLAS
4 ^{ème} VP	Marie COSTES
5 ^{ème} VP	Jean-Pierre ARONDEL
6 ^{ème} VP	Sophie PINSOLLES

➤ COMMUNE DE ANTHÉ

Il recueille la candidature de :

- Madame CORIOU Floriane, Maire

Premier tour de scrutin

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a mis dans l'urne prévue à cet effet son bulletin de vote. Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	49
A déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code électoral	0
Reste pour le nombre des suffrages exprimés	49
Majorité absolue	25

- **Madame CORIOU Floriane : 49 voix,**
ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé membre du Bureau Communautaire de Fumel Vallée du Lot.

➤ COMMUNE DE AURADOU

Il recueille la candidature de :

- Monsieur Georges LAGRÈZE, Maire

Premier tour de scrutin

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a mis dans l'urne prévue à cet effet son bulletin de vote.

AR Prefecture

047-200068930-20260408-2026B34DGS-DE
Reçu le 09/04/2026
Publié le 09/04/2026

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	49
A déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code électoral	0
Reste pour le nombre des suffrages exprimés	49
Majorité absolue	25

- **Monsieur Georges LAGRÈZE : 49 voix**

ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé membre du Bureau Communautaire de Fumel Vallée du Lot.

➤ **COMMUNE DE BLANQUEFORT SUR BRIOLANCE**

Il recueille la candidature de :

- Madame SEMIROT Marie-Hélène, Maire

Premier tour de scrutin

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a mis dans l'urne prévue à cet effet son bulletin de vote. Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	49
A déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code électoral	0
Reste pour le nombre des suffrages exprimés	49
Majorité absolue	25

- **Madame SEMIROT Marie-Hélène : 49 voix,**

ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée membre du Bureau Communautaire de Fumel Vallée du Lot.

➤ **COMMUNE DE BOURLENS**

Il recueille la candidature de :

- Monsieur MALBEC Sébastien, Maire

Premier tour de scrutin

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a mis dans l'urne prévue à cet effet son bulletin de vote. Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	49
A déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code électoral	0
Reste pour le nombre des suffrages exprimés	49
Majorité absolue	25

- **Monsieur MALBEC Sébastien : 49 voix**

AR Prefecture

047-200068930-20260408-2026B34DGS-DE
Reçu le 09/04/2026
Publié le 09/04/2026

ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé membre du Bureau Communautaire de Fumel Vallée du Lot.

➤ **COMMUNE DE CAZIDEROQUE**

Il recueille la candidature de :

- Monsieur ARONDEL Jean-Pierre, Maire

Premier tour de scrutin

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a mis dans l'urne prévue à cet effet son bulletin de vote. Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	49
A déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code électoral	0
Reste pour le nombre des suffrages exprimés	49
Majorité absolue	25

- **Monsieur ARONDEL Jean-Pierre : 49 voix**

ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé membre du Bureau Communautaire de Fumel Vallée du Lot.

➤ **COMMUNE DE COURBIAC**

Il recueille la candidature de :

- Monsieur LE CORRE José, Maire

Premier tour de scrutin

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a mis dans l'urne prévue à cet effet son bulletin de vote. Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	49
A déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code électoral	0
Reste pour le nombre des suffrages exprimés	49
Majorité absolue	25

- **Monsieur LE CORRE José : 49 voix,**

ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé membre du Bureau Communautaire de Fumel Vallée du Lot.

➤ **COMMUNE DE CUZORN**

Il recueille la candidature de :

- Monsieur CAYSSILLÉ Didier, Maire

Premier tour de scrutin

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a mis dans l'urne prévue à cet effet son bulletin de vote.

AR Prefecture

047-200068930-20260408-2026B34DGS-DE
Reçu le 09/04/2026
Publié le 09/04/2026

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	49
A déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code électoral	0
Reste pour le nombre des suffrages exprimés	49
Majorité absolue	25

- **Monsieur CAYSSILLÉ Didier : 48 voix,**

ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé membre du Bureau Communautaire de Fumel Vallée du Lot.

➤ **COMMUNE DE DAUSSE**

Il recueille la candidature de :

- Monsieur BORIE Sébastien, Maire

Premier tour de scrutin

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a mis dans l'urne prévue à cet effet son bulletin de vote. Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	49
A déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code électoral	0
Reste pour le nombre des suffrages exprimés	49
Majorité absolue	25

- **Monsieur BORIE Sébastien : 49 voix,**

ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé membre du Bureau Communautaire de Fumel Vallée du Lot.

➤ **COMMUNE DE FRESPECH**

Il recueille la candidature de :

- Monsieur DELAPART Jean-Victor, Maire

Premier tour de scrutin

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a mis dans l'urne prévue à cet effet son bulletin de vote. Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	49
A déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code électoral	0
Reste pour le nombre des suffrages exprimés	49
Majorité absolue	25

- **Monsieur DELAPART Jean-Victor : 49 voix,**

AR Prefecture

047-200068930-20260408-2026B34DGS-DE
Reçu le 09/04/2026
Publié le 09/04/2026

ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé membre du Bureau Communautaire de Fumel Vallée du Lot.

➤ COMMUNE DE FUMEL

Il recueille la candidature de :

- Monsieur COSTES Jean-Louis, Maire

Premier tour de scrutin

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a mis dans l'urne prévue à cet effet son bulletin de vote. Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	49
A déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code électoral	0
Reste pour le nombre des suffrages exprimés	49
Majorité absolue	25

- A obtenu :

- **Monsieur COSTES Jean-Louis : 46 voix**
- **Bulletins Blancs : 3**

- **Monsieur COSTES Jean-Louis : 46 voix**

ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé membre du Bureau Communautaire de Fumel Vallée du Lot.

➤ COMMUNE DE LACAPELLE-BIRON

Il recueille la candidature de :

- Madame LAFON Joël, Maire

Premier tour de scrutin

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a mis dans l'urne prévue à cet effet son bulletin de vote. Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	49
A déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code électoral	0
Reste pour le nombre des suffrages exprimés	49
Majorité absolue	25

- A obtenu :

- **Madame LAFON Joël : 48 voix**
- **Bulletins Nul : 01**

- **Madame LAFON Joël : 48 voix**

ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé membre du Bureau Communautaire de Fumel Vallée du Lot.

AR Prefecture

047-200068930-20260408-2026B34DGS-DE
Reçu le 09/04/2026
Publié le 09/04/2026

➤ **COMMUNE DE MASQUIERES**

Il recueille la candidature de :

- Monsieur BOUQUET Thierry, Maire

Premier tour de scrutin

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a mis dans l'urne prévue à cet effet son bulletin de vote.
Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	49
A déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code électoral	0
Reste pour le nombre des suffrages exprimés	49
Majorité absolue	25

- A obtenu :

- **Monsieur BOUQUET Thierry : 48 voix**
- **Bulletins Blancs : 01**

- **Monsieur BOUQUET Thierry : 48 voix,**

ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé membre du Bureau Communautaire de Fumel Vallée du Lot.

➤ **COMMUNE DE MASSELS**

Il/Elle recueille la candidature de :

- Monsieur PICCOLI Jacques, Maire

Premier tour de scrutin

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a mis dans l'urne prévue à cet effet son bulletin de vote.
Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	49
A déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code électoral	0
Reste pour le nombre des suffrages exprimés	49
Majorité absolue	25

- A obtenu :

- **Monsieur PICCOLI Jacques : 48 voix**
- **Bulletin Blanc : 1**

- **Monsieur PICCOLI Jacques, 49 voix,**

ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé membre du Bureau Communautaire de Fumel Vallée du Lot.

AR Prefecture

047-200068930-20260408-2026B34DGS-DE
Reçu le 09/04/2026
Publié le 09/04/2026

➤ **COMMUNE DE MASSOULES**

Il/Elle recueille la candidature de :

- Monsieur AMBROISE Philippe, Maire

Premier tour de scrutin

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a mis dans l'urne prévue à cet effet son bulletin de vote.
Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	49
A déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code électoral	0
Reste pour le nombre des suffrages exprimés	49
Majorité absolue	25

- **Monsieur AMBROISE Philippe : 49 voix,**

ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé membre du Bureau Communautaire de Fumel Vallée du Lot.

➤ **COMMUNE DE MONTAYRAL**

Il recueille la candidature de :

- Monsieur SÉGALA Jean-François, Maire

Premier tour de scrutin

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a mis dans l'urne prévue à cet effet son bulletin de vote.
Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	49
A déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code électoral	0
Reste pour le nombre des suffrages exprimés	49
Majorité absolue	25

- **Monsieur SÉGALA Jean-François : 49 voix,**

ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé membre du Bureau Communautaire de Fumel Vallée du Lot.

➤ **COMMUNE DE PENNE D'AGENAIS**

Il recueille la candidature de :

- Monsieur DEVILLIERS Arnaud, Maire

Premier tour de scrutin

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a mis dans l'urne prévue à cet effet son bulletin de vote.
Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

AR Prefecture

047-200068930-20260408-2026B34DGS-DE
Reçu le 09/04/2026
Publié le 09/04/2026

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	49
A déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code électoral	0
Reste pour le nombre des suffrages exprimés	49
Majorité absolue	25

- A obtenu :

- **Monsieur DEVILLIERS Arnaud : 43 voix**
- **Bulletin Blanc : 06**

- **DEVILLIERS Arnaud : 50 voix**

ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé membre du Bureau Communautaire de Fumel Vallée du Lot.

➤ **COMMUNE DE SAINT-GEORGES**

Il recueille la candidature de :

- Monsieur LAPOUGE Maurice, Maire

Premier tour de scrutin

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a mis dans l'urne prévue à cet effet son bulletin de vote. Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	49
A déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code électoral	0
Reste pour le nombre des suffrages exprimés	49
Majorité absolue	25

- **Monsieur LAPOUGE Maurice : 49 voix,**

ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé membre du Bureau Communautaire de Fumel Vallée du Lot.

➤ **COMMUNE DE SAINT-VITE**

Il recueille la candidature de :

- Monsieur BORIE Daniel, Maire

Premier tour de scrutin

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a mis dans l'urne prévue à cet effet son bulletin de vote. Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	49
A déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code électoral	0

AR Prefecture

047-200068930-20260408-2026B34DGS-DE
Reçu le 09/04/2026
Publié le 09/04/2026

Reste pour le nombre des suffrages exprimés	49
Majorité absolue	25

- A obtenu :

- **Monsieur BORIE Daniel : 37 voix**
- **Bulletin Blanc : 12**

- **Monsieur BORIE Daniel : 37 voix,**

ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé membre du Bureau Communautaire de Fumel Vallée du Lot.

➤ **COMMUNE DE SAUVETERRE LA LEMANCE**

Il recueille la candidature de :

- Madame CAPO-VIGIER Emmanuelle, Maire

Premier tour de scrutin

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a mis dans l'urne prévue à cet effet son bulletin de vote. Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	49
A déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code électoral	0
Reste pour le nombre des suffrages exprimés	49
Majorité absolue	25

- A obtenu :

- **Madame CAPO-VIGIER Emmanuelle : 48 voix**
- **Bulletin Blanc : 01**

- **Madame CAPO-VIGIER Emmanuelle : 50 voix,**

ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé membre du Bureau Communautaire de Fumel Vallée du Lot.

➤ **COMMUNE DE THEZAC**

Il recueille la candidature de :

- Monsieur MUCHA Jean-Luc, Maire

Premier tour de scrutin

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a mis dans l'urne prévue à cet effet son bulletin de vote. Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	49
A déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code électoral	0
Reste pour le nombre des suffrages exprimés	49

AR Prefecture

047-200068930-20260408-2026B34DGS-DE
Reçu le 09/04/2026
Publié le 09/04/2026

Majorité absolue

25

- **Monsieur MUCHA Jean-Luc : 49 voix,**

ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé membre du Bureau Communautaire de Fumel Vallée du Lot.

➤ **COMMUNE DE TOURNON D'AGENAIS**

Il recueille la candidature de :

- Monsieur BALSAC Didier, Maire

Premier tour de scrutin

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a mis dans l'urne prévue à cet effet son bulletin de vote. Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	49
A déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code électoral	0
Reste pour le nombre des suffrages exprimés	49
Majorité absolue	25

- **Monsieur BALSAC Didier : 49 voix,**

ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé membre du Bureau Communautaire de Fumel Vallée du Lot.

➤ **COMMUNE DE TREMONS**

Il recueille la candidature de :

- Madame REGOURD Vanessa, Maire

Premier tour de scrutin

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a mis dans l'urne prévue à cet effet son bulletin de vote. Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	49
A déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code électoral	0
Reste pour le nombre des suffrages exprimés	49
Majorité absolue	25

- **Madame REGOURD Vanessa : 49 voix,**

ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé membre du Bureau Communautaire de Fumel Vallée du Lot.

AR Prefecture

047-200068930-20260408-2026B34DGS-DE
Reçu le 09/04/2026
Publié le 09/04/2026

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme
Fumel, le 08 avril 2026

La Secrétaire de séance,



Julien REYNES

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises

Le Président,



Jean-Jacques BROUILLET

Certifié exécutoire le : 09/04/2026

Reçu en Préfecture le : 09/04/2026

Publié ou Notifié le : 09/04/2026
